

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 8 (1920)
Heft: 2-3

Artikel: Propos Fribourgeois : le chanoine Fontaine
Autor: Schorderet, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROPOS FRIBOURGEOIS

LE CHANOINE FONTAINE

*Conférence en la salle de la Grenette, à Fribourg,
le 28 novembre 1919.*

par AUG. SCHORDERET.

(Suite et fin).

Son séjour à Paris avait mis au cœur du chanoine Fontaine une très vive sympathie pour la France, vers laquelle l'inclinaient naturellement son esprit clair et subtil, son sens raffiné, la sûreté de ses goûts, comme aussi la latinité parfaite de ses études et, surtout, toutes les influences de race qui étaient en lui. Il devait toute sa vie garder cette empreinte fortement marquée, qui, tour à tour, se retrouvait sous sa plume ardente, sous son verbe élégant et dans la fougue des discussions, et dans la facilité avec laquelle il admit et défendit des théories et des opinions qu'il puisait, de préférence, outre-Jura. . .

La France que connut Fontaine palpitait dans une atmosphère de crise. Lentement, la Révolution s'y préparait ; un vent d'agitation sourde soufflait dans tous les milieux ; des idées nouvelles, égalitaires, étaient écloses et, peu à peu faisaient leur chemin. Rien encore ne faisait prévoir ou soupçonner le drame sanglant qui allait se jouer quelque dix ans plus tard, mais déjà l'on sentait approcher la fin du régime absolu de la royauté, des privilèges et des abus dont tout le monde, à des titres divers, se plaignait ouvertement. Aucun document ne nous permet de dire à quel point les idées nouvelles de France furent connues et adoptées par le jeune prêtre lors de son séjour au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, mais il paraît bien certain cependant qu'il n'y fut pas tout à fait indifférent et qu'il en garda quelques traces.

D'ailleurs, quel que fût devenu le progrès de ses tendances libérales au contact du mouvement de l'opinion française, le chanoine Fontaine, de retour en sa ville natale, devait trouver dans la situation même de son pays, dans l'état des esprits, dans l'effervescence qui régnait, à Fribourg comme dans le reste de la Suisse, des éléments suffisants pour asseoir sa conviction de la nécessité d'une réforme soit dans le Gouvernement, soit aussi dans la condition des citoyens.

A l'heure même, en effet, où il obtenait une stalle à la Collégiale, une sentence souveraine venait de condamner aux galères ou au bannissement les principaux complices de Chenaux, dont la révolution facilement réprimée laissait tout le pays dans une violente émotion. L'agitation des esprits n'avait point pour seul fondement le danger qu'on avait couru : elle était infiniment plus profonde et plus grave. Les patriciens au pouvoir voyaient en cette tentative de rebellion une sorte d'avertissement, le signe avant-coureur de la chute d'un régime dont ils tiraient tous les honneurs et les profits ; et le peuple, également ému, mais dans un sens opposé, y trouvait comme une promesse et un réconfort ; il relevait la tête, revendiquait des droits antiques dont il s'estimait injustement dépouillé ou des droits nouveaux plus étendus. Les assemblées bourgeoises étaient devenues tumultueuses, on y exigeait la production des anciennes chartes ; les villages et les communes adressaient des protestations et des réclamations au Gouvernement qui, vainement, essayait de calmer l'excitation par de légères concessions, par l'admission à la bourgeoisie secrète de quelques familles, par des promesses plus ou moins sincères ou par des répressions excessives.

Le chanoine Fontaine ne prit aucune part directe à ces mouvements, mais il en put ressentir quelques chocs en retour. Son oncle l'avoyer de Gady inclinait à la bienveillance envers le peuple ; son frère, Ignace Fontaine, commissaire de la bourgeoisie, était obligé par sa charge à de vaines démarches auprès de LL. EE. et à de fréquentes protestations au sein des assemblées ; sa famille entière ne pouvait oublier que lorsque son père avait pris une compagnie dans le régiment de Reding, les bannerets patriciens avaient cherché à lui susciter de graves ennuis. Tout, en définitive, devait pousser le chanoine à la sympathie pour le mouvement populaire, d'autant plus que cette fin de régime était marquée par une cor-

ruption des mœurs, un luxe effréné, une licence, dont son cœur de prêtre ne pouvait pas ne pas souffrir.

Au surplus, il avait pu remarquer déjà précédemment, au temps où il était professeur au Collège et plus spécialement depuis qu'il faisait partie de la Chambre des Scholarques, l'état d'insuffisance où l'on laissait volontairement l'instruction populaire, comme si de l'ignorance des masses devait résulter une plus grande solidité d'un gouvernement autoritaire et despotique. Ces diverses considérations, fatalement confirmèrent Fontaine dans l'opinion que seule une conception plus adéquate de la société, basée sur la fraternité et l'égalité des hommes, pouvait apporter un remède à cette situation tendue. Et ainsi, peu à peu, se formèrent des idées que tant d'adversaires, plus tard, et bien à tort, devaient taxer de jacobines et de révolutionnaires.

Le spectacle de ces troubles précurseurs d'orage n'eut pas pour unique conséquence d'incliner son esprit vers le libéralisme politique ; méditatif par nature et fortement empreint de philosophie, il sentit, dans les agitations populaires, passer une réelle souffrance, l'aspiration légitime à un état meilleur. Il chercha donc les sources du vrai bonheur et n'eut pas de peine à les découvrir au-dessus des humaines faiblesses, dans la pratique constante de la Religion. La plupart des sermons que nous avons de lui soulignent de manière très nette cette recherche du bonheur dans l'état religieux, dans l'oraison mentale, dans la douceur des vertus chrétiennes. Il semble que cette idée du bonheur ainsi trouvée pour cette vie et pour l'au-delà soit une de ses préoccupations essentielles, le sujet qu'il ait traité avec prédilection. D'autre part, les revendications populaires, l'appel incessant à un Passé que beaucoup, sinon tous, ignoraient presque complètement, les erreurs qu'il entendait commettre, le portèrent à chercher la vérité aux sources mêmes de l'histoire. Sa situation d'archiviste du Chapitre, son goût inné pour les travaux de ce genre et sa passion de collectionneur, le dirigèrent vers l'étude patiente des documents authentiques. Enfin, il crut devoir user de sa qualité de scholarque et de l'influence grandissante que lui valaient ses mérites pour contribuer dans une large mesure au relèvement, à la réforme et au développement de l'instruction dans le pays de Fribourg.

Ainsi, sous la double poussée de sa propre formation et des événements auxquels il assista, le chanoine Fontaine établit le

fondement des idées qu'il défendit toute sa vie et l'orientation d'une inlassable activité qui embrassa à la fois le ministère religieux, l'histoire nationale, les sciences naturelles, l'éducation populaire, autant de domaines fort différents où il s'acquitt des titres certains à la reconnaissance et à l'admiration de notre Patrie.

* * *

Cependant le chanoine Fontaine a été méconnu. Dans bien des phases de son action publique, il heurta, chez ses contemporains, des sentiments contraires aux siens, des opinions routinières, des esprits étroits et timorés, ou, parfois, aussi des adversaires intéressés aux machinations ténébreuses ; et, comme il était ardent à la lutte, d'un tempérament fougueux, d'un verbe incisif et tranchant, d'une argumentation toujours solide, quoique ça et là un peu spécieuse, il eut, de son temps, des détracteurs acharnés autant et même davantage que d'admirateurs. A son égard, les jugements portés par ceux qui le virent à l'oeuvre furent toujours extrêmes, et il est fort possible que ces exagérations aient nui à sa mémoire.

Mais ses contemporains avaient du moins cette excuse qu'ils ne connaissaient de lui que ses actes extérieurs : ses sermons très goûtés, les quelques publications qu'il fit paraître, ses communications à la Société économique, ses discours comme scholarque et, surtout les disputes et les luttes qu'il eût à soutenir, dans le Conseil d'éducation, sous le Directoire helvétique, puis, en faveur de l'Ecole du P. Girard. Ils ont ignoré les importants travaux que, par excès de modestie, il ne publia jamais : ses patientes recherches dans nos archives, les 23 volumes in-octavo intitulés : *Collection diplomatique*, où il copia et annota les principaux documents de nos manuels et des missivaux ; les 34 volumes d'extraits des *Comptes du Trésorier*, ouvrage merveilleux, dont les notes critiques et les remarques seraient dignes d'un moderne chartiste et qui demeurent, à l'heure qu'il est, l'une des plus belles sources pour un historien. Ils ont ignoré ses écrits religieux, ses admirables *Exercices de piété*, son *Traité de la manière de caléchiser*, ses *Méditations sur le Sacrement de l'aulel*, et tant d'autres encore restés à l'état de manuscrits : bien peu ont connu son *Nécrologe du Chapitre*, ses *Réflexions impartiales sur l'établissement d'un séminaire et sur la réforme de l'enseignement*, qui contiennent des pages d'une saisissante puis-
sance.

ce, son *Histoire des écoles* et son *Catatalogue des Scholarques*, et ses notes sur l'*Origine des familles patriciennes*, et tant et tant de travaux, toujours sérieux, muris, étudiés à fond; qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais qui illustrent admirablement son érudition hors pair, la noblesse de ses sentiments, la pureté de sa piété, l'élévation de son patriotisme, la grandeur de son âme ! Ses contemporains, en ne le jugeant pas à sa valeur, avaient l'excuse de l'ignorance de lui-même où les laissa son humilité ; la postérité ne peut invoquer le même prétexte, et l'on se demande vraiment pourquoi Fribourg, au XIX^{me} siècle, n'a pas su reconnaître dans le chanoine Fontaine, l'un des plus dignes, l'un des plus grands esprits qu'ait enfantés notre pays !...

Les raisons de cette singulière et persistante ingratitude sont sans doute assez diverses, mais, en réalité, elles sont presque toutes imputables à une même origine : à la déprimante influence de la politique des partis qui, de tous temps, chez nous, s'est attachée, dans un but de propagande mesquine, à couvrir d'un drapeau déterminé les actions les meilleures, les intentions les plus désintéressées et les idées les plus personnelles !

Cette manie déformatrice, qui sévit surtout au cours du XIX^{me} siècle, et dont, hélas, nous ne sommes point encore affranchis complètement, a entravé bien souvent l'œuvre utile de nos hommes d'action et même — phénomène déconcertant — elle a jeté un voile de partialité sur le souvenir de ceux qui ont travaillé au progrès intellectuel, moral ou matériel du pays. Longtemps après leur mort, nous jugeons nos grands concitoyens au travers d'une lunette politique, nous les embrigadons dans nos partis, et, suivant que nous les voyons à gauche ou à droite, rouges ou noirs, nous les apprécions plus que de raison ou nous leur refusons le moindre mérite !... Par suite de cette aberration, si peu conforme à la plus élémentaire charité chrétienne, non seulement des énergies ont été paralysées, des initiatives brisées, de réels talents réduits à l'impuissance, mais encore, bien souvent, le pays de Fribourg s'est causé à lui-même un sensible préjudice. Il est difficile, en effet, de demander que nos voisins nous estiment à notre valeur quand nous savons si peu nous-mêmes rendre un juste tribut d'hommages au caractère et aux œuvres des nôtres, quand il nous faut près d'un siècle pour que le nom du P. Girard soit en égal honneur dans tous nos milieux, quand, à l'heure qu'il est nos écrivains

comme Sciobéret, Daguet et d'autres, nos hommes d'Etat, comme les Jean de Montenach, Hubert Charles, Julien Schaller, Weck-Reynold — pour n'en citer que quelques-uns — sont encore appréciés ou critiqués à la seule lumière des idées politiques qu'ils ont professées de leur vivant plutôt qu'à celle des titres qu'ils se sont acquis à la reconnaissance unanime du pays !...

Mais, du moins, pour la plupart de ces hommes, si l'injustice d'un parti s'exerce à les accabler, leur mémoire reste exaltée et ravivée dans les mêmes proportions par le parti adverse, et leur nom, discuté ou béni, est ainsi sauvé de l'oubli. Le cas du chanoine Fontaine est bien plus troublant, car aucun parti, ni au moment de sa mort, ni même maintenant, ne saurait prétendre avec quelque vérité qu'il lui eût appartenu ou qu'il eût défendu toutes ses théories. Le Dr Berchtold et, après lui Daguet, se sont efforcés de le montrer comme un Jacobin fougueux, un précurseur du radicalisme de 1848, adversaire à la fois des régimes oligarchiques et de ce qu'on appelait alors l'ultramontanisme, le jésuitisme ou l'obscurantisme. Et, d'autre part, les Jésuites du Collège — ceux du XIX^{me} siècle — en leurs annales, le considéraient comme un des leurs, autant à cause de l'amitié qu'il leur avait témoignée toujours que de son bref passage dans leur ordre. Les uns et les autres pouvaient, à l'appui de leurs dires, avancer d'excellents arguments ; des journaux opposés pouvaient chacun le considérer comme appartenant à leur cause, tout simplement parce que le chanoine Fontaine eut cette supériorité de juger les choses objectivement et d'étayer ses idées et ses opinions sur son propre raisonnement et sa propre conscience, sans s'astreindre jamais à suivre aveuglément les sinueux sentiers que tracent les partis ! Ainsi son souvenir, qui eût dû être cher aux uns et aux autres, s'effaça des mémoires avec une surprenante rapidité !...

Et puis, de son époque souvent troublée, un personnage de premier plan devait éclipser tous les autres : le P. Girard, dont la célébrité fut si grande, dont les doctrines pédagogiques furent si fort discutées ! Persécuté dans son école, calomnié souvent, objet de luttes violentes auxquels il fût volontiers resté étranger, exalté par d'anciens élèves qui avaient pu voir ses peines et ses chagrins et apprécier sa paternelle bonté, celui-ci, par tout le bruit qui se fit, longtemps après lui encore, autour de son nom, de ses méthodes et de ses doctrines, est devenu, dans l'opinion de tout le

monde, le centre unique de tout le mouvement intellectuel de son temps, et, en reprenant pas à pas l'histoire de ses travaux et de ses démêlés fameux, on s'est habitué à considérer comme de vulgaires satellites, des comparses sans importance, des instruments secondaires, tous les hommes qui s'agitèrent pour ou contre son œuvre !...

* * *

Je me garde bien, Mesdames et Messieurs, de chercher à diminuer en quoi que ce soit la gloire légitime de l'illustre Cordelier, mais j'estime qu'elle n'exclut en rien l'auréole de souvenir dont nous devons ceindre ceux qui, par le talent, les mérites et les actes, furent égaux, sinon supérieurs au P. Girard. Le chanoine Fontaine est certes de ceux-là, et je crois bien que si l'histoire et les historiens avaient été moins silencieux ou partiiaux à son endroit, c'est lui que nous considérerions, plutôt encore que le P. Girard, comme le génie le plus marquant, le plus lumineux de son temps !...

Le grand cordelier, en effet, borna son activité au domaine de l'instruction et de l'éducation ; théoricien de la pédagogie, il alliait à l'amour de l'enfance et à l'incontestable souci du progrès national, un esprit plutôt doctrinaire : la méthode qu'il avait adoptée donnant d'excellents résultats, il la défendit avec toute la persévérance de la foi, avec un entêtement... tout professionnel, sans songer un instant à en modifier quoi que ce fût, sans admettre qu'on y touchât ! Ses connaissances étaient étendues, son patriotisme ardent, ses vues larges ; son école rendit d'éminents services, sa renommée et son succès honorèrent grandement le canton de Fribourg ; mais le plus clair de son mérite immense restera toujours d'avoir été l'ami des enfants, l'éducateur, le pédagogue savant et bon !...

Fontaine, au contraire, ne se spécialisa point et excella dans les domaines les plus divers avec une merveilleuse souplesse. Prêtre et philosophe, il porta son génie et son cœur au soin des âmes et de la pensée. Il voyait autour de lui planer un malaise ; il observait dans les esprits tous les symptômes des crises morales qui cotoyaient les crises politiques et sociales, et il s'appliqua, très consciencieusement, à y apporter les remèdes salutaires. Dans la diversité même de son activité considérable, il est aisé de trouver cette unité supérieure qui réside dans la recherche du bien et du

mieux ; et si l'on compte que cette recherche fut le fait d'une intelligence d'élite et d'un grand cœur, on peut concevoir à quel point l'œuvre de cet homme fut belle, grande et noble !

Bien avant que son cousin Girard — de 11 ans plus jeune — eût commencé à s'occuper d'enseignement, le chanoine Fontaine se penchait vers la jeunesse, rédigeait, en 1789, son mémoire sur la nécessité d'un séminaire national, écrivait, à l'usage des enfants (1792) une *Paraphrase de l'Oraison dominicale*, délicieuse de simplicité, de grâce et de finesse, puis il tirait d'un ouvrage allemand imprimé à Munich en 1795 un *Traité de la manière de caléchiser* tout à fait remarquable. A ces ouvrages d'ordre religieux, il ne tarda pas à joindre des préoccupations plus vastes, touchant à la réforme des écoles publiques. Dans ce domaine, il ne chercha pas à élaborer une méthode, il salua d'enthousiasme les efforts du Directoire helvétique, il se mit avec ardeur à la tâche, en qualité de membre du Conseil d'éducation, et lorsqu'enfin fleurit l'école girardine, celle-ci n'eut pas de plus ardent ni de plus compétent défenseur, précisément parce que dans la méthode du P. Girard — je cite textuellement Fontaine — « c'est la Religion qui est le vrai but de tous les exercices de l'école ».

Les mêmes préoccupations religieuses et sociales firent du chanoine Fontaine un historien. La nouvelle édition du Bréviaire lausannais, demandée par le chapitre à son instigation à Mgr de Lenzbourg et dont il fut le principal rédacteur, l'obligea à de nombreuses recherches. A cette occasion, il publia en 1791 une dissertation historique et critique sur le Sacre de la cathédrale de Lausanne, qui lui valut l'approbation flatteuse de Jean de Müller et des félicitations du cardinal Valentin de Gonzague, préfet de la Bibliothèque Vaticane. Ce fut le seul ouvrage historique qu'il livra à l'impression, et pourtant, comparé aux autres, dont je vous ai parlé, il semble, malgré sa valeur, de bien minime importance !

Dans le domaine de l'Histoire, le chanoine Fontaine devance son époque ; il ne se contente point de relater des événements en se rapportant aux allégués des chroniqueurs ou des historiographes ; il en cherche la vérification dans les documents originaux, il fouille les parchemins des archives, copie et annote les actes importants, ajoute des observations nouvelles, des corrections, des rectifications, au fur et à mesure qu'il découvre des précisions, des éclaircissements dans d'autres pièces authentiques ; si bien que sa

Collection diplomatique et ses Comptes du Trésorier, entre autres, fourmillent de notes marginales, de renvois, de feuilles intercallées, collées à la marge, donnant l'impression d'un échaffaudage gigantesque, d'un méticuleux tracé de toutes les lignes de l'histoire fribourgeoise. Je voudrais, Mesdames et Messieurs, pouvoir illustrer de citations cette assertion qui n'est pas exagérée; mais une telle entreprise m'entraînerait hors des limites de cette causerie et je préfère simplement vous renvoyer au témoignage de tous ceux que leurs études ou leurs recherches ont conduits à consulter ces ouvrages : il n'en est point, j'en suis sûr, qui hésiterait à dire l'admiration que suscite un monument aussi laborieux, aussi consciencieux, aussi scientifiquement élaboré ! Qu'il me suffise de constater que c'est dans l'œuvre de Fontaine qu'ont été puiser la plupart de nos historiens du XIX^{me} siècle, que là, le Dr Berchtold, en particulier, a pris, parfois presque mot pour mot, la meilleure part de son *Histoire du Canton de Fribourg* — toute celle qui n'a pas le caractère d'un plaidoyer politique, — que là, enfin, reste une mine inépuisable de renseignements certains, dont l'avenir encore pourra amplement profiter !

Il semblerait qu'un labeur aussi prodigieux dût absorber une vie humaine exclusivement, si longue fût-elle; pourtant le chanoine Fontaine avait une telle ardeur au travail, une si grande érudition, une telle soif de science et d'action, qu'il ne borna point là son activité.

Prédicateur éloquent, persuasif non sans élégance, classique en l'ordonnance de ses sermons — toujours composés avec un soin extrême, suivant une méthode rigoureuse, faisant suivre l'exorde d'une brève exposition généralement terminée par un Ave Maria ou quelque autre prière, puis abordant son sujet divisé en deux ou trois points et concluant par une péroraison parfois brillante — il se fit entendre en de nombreuses églises. Il prêcha très fréquemment à l'église de la Visitation, prononça quelques panégyriques de saints, aux Capucins, à la Maigrauge, bénit un certain nombre de mariages, adressant aux époux de charmantes allocutions, fit maint discours en des couvents, à Hauterive, à la Maigrauge, à Montorge, à la Visitation, pour la profession ou la vêtue de religieux. Et toujours il écrivait son sermon, le corrigeait, le polissait abondamment, afin que la forme autant que le fonds en fussent absolument irréprochables.

Entre temps, il employait ses loisirs à la lecture et à des œuvres d'imagination, écrivait des poésies de circonstance, constituait une bibliothèque superbe, où les livres de science et de piété voisinaient avec des incunables rares et des manuscrits précieux ; il s'adonnait à l'étude des sciences naturelles et physiques, correspondait avec des savants, cherchait à déterminer la structure géologique de notre sol, et, premier Fribourgeois, se faisait accueillir comme membre de la Société helvétique des Sciences naturelles dès la fondation de celle-ci. L'intérêt qu'il portait à ces sciences n'était point platonique, du reste, car il employa 40 ans de sa vie à former des collections minéralogiques et zoologiques, dont il fit don, en 1824, au Gouvernement de Fribourg, et qui furent le noyau et l'origine de notre Musée.

Indifférent à aucune manifestation de la pensée humaine, il voulut également composer une galerie de tableaux, parmi lesquels un Rubens, un Dolci, et d'autres toiles de choix se trouvaient côte à côte avec de modestes esquisses des costumes fribourgeois.

A tous ces travaux, aux études dogmatiques, théologiques et philosophiques, aux patientes recherches historiques, au soin qu'il vouait à l'instruction publique, aux études scientifiques, à ses collections, le chanoine Fontaine ne sacrifia jamais, en outre, le zèle patriotique qui l'animait. Savant et chercheur, il sut ne point s'absorber uniquement dans le labeur de son cabinet, ne point demeurer étranger et indifférent à la vie, aux souffrances, aux enthousiasmes qui palpaient autour de lui. Il s'y mêla de toute son ardeur, apprécia les événements, chercha à user en faveur du bien de la patrie de l'influence très grande et de l'autorité dont il jouissait. Non content de servir sa religion par son ministère et son pays par ses travaux multiples, il s'attacha au surplus à être un citoyen actif, utile et courageux !... Je vous demande, Mesdames et Messieurs, si, en présence d'une vie si noblement remplie, la postérité n'a pas le devoir de s'incliner, s'il n'y a pas une obligation de justice et d'équité à décerner un titre d'admiration, de reconnaissance, qui rende à jamais immortelle, en pays fribourgeois, la mémoire du chanoine Fontaine !...

* * *

On m'objectera sans doute que si son œuvre fut immense et

son activité étendue, les opinions que professa cet homme ardent paraissent assez discutables et qu'en définitive, avant de le sacrer l'un des plus éminents de nos concitoyens, il y aurait quelque prudence à supputer d'abord les qualités de ses travaux et, surtout à connaître exactement ses idées et l'influence qu'elles ont exercée. Je ne puis songer, dans le cadre nécessairement restreint d'une modeste causerie, à entreprendre l'analyse détaillée qu'il conviendrait de faire de l'œuvre du chanoine Fontaine pour en dégager un jugement critique et une appréciation définitive. Une étude de ce genre devant s'étendre à tant de documents traitant de branches si diverses, exigerait un temps infini et pourrait aisément fournir la matière d'un copieux volume. Cependant je voudrais essayer du moins, à la lumière de ses écrits et de ses actes, d'esquisser à grands traits les idées et le caractère de ce grand méconnu qu'on a le plus souvent représenté comme un révolté, un radical avant la lettre, presque un incroyant, et qui, en réalité, ne fut qu'un digne prêtre, un bon citoyen, joignant à ses vertus chrétiennes et civiques toutes les ressources d'une intelligence éclairée.

Le Dr Berchtold, consacrant quelques notes biographiques au chanoine Fontaine, en guise de préface à sa publication de la *Notice historique sur la Chambre des Scholarques*, émet ce jugement hasardeux :

« Toute la vie de M. Fontaine est un antagonisme perpétuel entre une raison éclairée et un caractère timide, entre l'éducation qui pervertit et la réflexion qui se ravise, entre l'esprit de libre examen et une conscience timorée ; en un mot entre la foi et le doute, l'instinct et la doctrine, l'autorité de la parole et celle de la pensée. C'était la lutte mystérieuse de Jacob avec l'ange, lutte terrible où succombait tantôt un principe, tantôt l'autre ; où de rigoureux devoirs s'imposaient, malgré lui à un esprit délié et clairvoyant, qui eût voulu, mais ne pouvait plus s'en affranchir, qui pénétrait les erreurs, découvrait les abus, jugeait les iniquités, sans oser les combattre ouvertement ¹. »

Une telle appréciation, si elle était fondée, suffirait pour condamner les idées du chanoine Fontaine, et, de fait, la plupart de ceux qui ont eu à s'occuper de sa personnalité ² ont admis sans contrôle ce jugement sommaire, l'ont repris à leur compte, sou-

¹ Notice historique sur la Chambre des Scholarques. Fribourg, chez J.-L. Piller, 1850, préface p. XXV.

² Cf. en particulier Daguet : *Le P. Girard et son temps*. E. Dévaud : *L'école primaire fribourgeoise sous la République Helvétique*, etc.

ligné, aggravé, de telle sorte qu'on peut bien se demander aujourd'hui si ces idées étaient bien conformes au caractère sacerdotal de cet homme.

J'ai la conviction, pour ma part, que ces jugements ne sont pas exacts. La notice biographique du Dr Berchtold est évidemment tendancieuse et cherche à démontrer qu'en dépit de ses actes et de ses paroles, Fontaine était un adversaire des Jésuites et de leurs doctrines. Berchtold a toujours employé l'histoire à la défense du radicalisme de 1848 ; il a ramené vers cet objectif une foule de faits et d'événements qui y étaient étrangers, et, jusque dans les ombres du lointain passé, il s'est acharné à découvrir les méfaits de ce qu'il appelait le fanatisme religieux et les crimes du patriarcat. Pamphlétaire plutôt qu'historien digne de foi, il dénature volontiers les choses dont il parle, parce que l'esprit critique lui fait défaut et qu'il se laisse entraîner par la passion politique. Aussi bien, était-il incapable de définir avec exactitude le caractère complexe d'un homme dont quelques opinions, à première vue, pouvaient sembler lui fournir matière à développer son thème favori. Ce que Berchtold, surtout, libre penseur et polémiste, ne pouvait comprendre, c'est qu'un homme d'études peut consacrer une partie de sa vie à la recherche des vérités de ce monde, sans renoncer pour autant à la Foi, qui lui donne la Vérité éternelle. La science et le dogme ne sont pas inconciliables, bien au contraire, et le savant se grandit lorsqu'en dépit de ses travaux et ses spéculations, en dépit des études et des découvertes, il sait garder la conscience de son humaine faiblesse, s'arrêter aux limites fixées à la curiosité de son esprit et trouver le délicieux repos de l'âme à interrompre l'effort de la raison pour s'incliner devant la Révélation divine et l'Autorité de l'Eglise en disant humblement et simplement : « Je crois »!...

Le chanoine Fontaine le savait et ne l'oublia jamais ; il éprouva ce bonheur parfait, que donne la foi toute simple et la pratique des devoirs religieux, à un degré d'autant plus élevé qu'il avait conscience de la beauté souveraine de sa mission sacerdotale. Berchtold lui-même, après avoir tracé le portrait que je viens de vous rapporter, est obligé de convenir « qu'on vit le plus souvent ce digne prêtre viser à une conciliation entre le progrès et l'intégrité des doctrines catholiques ¹. »

¹ Notice historique sur la Chambre des Scholarques, préface, p. XXVI.

Les écrits de Fontaine confirment cette opinion : ses méditations religieuses, ses exercices de piété, ses sermons ! La « philosophie, dit-il, n'est autre que la sagesse, qui est la recherche et l'amour du vrai bonheur ¹ » ; or l'esprit de l'état religieux, mis en parallèle avec celui du monde, offre aux yeux du philosophe la source du vrai bonheur et, au chrétien, la jouissance d'un bonheur réel et inaltérable ². Bien plus, dans la simple pratique de tous les devoirs de la Religion, nous trouvons une joie pure et solide, qui nous rend heureux, qui est notre soutien et notre force pour nous avancer dans le chemin de la vertu ³. Cette doctrine, professée à maintes reprises et que je puise en des sermons divers, espacés dans une période de plus de quinze années, le chanoine Fontaine, qui a toujours condamné le pharisaïsme et l'hypocrisie, l'a mise en pratique de son mieux, sans doute, puisque, au seuil du tombeau, témoignant en son testament sa reconnaissance à la Compagnie de Jésus, il pouvait écrire ses lignes éloquentes :

« Ce sont les principes que j'y ai puisés, qui ont fait le bonheur de ma vie et qui, à ce que j'espère, m'obtiendront de la miséricorde infinie du Tout-Puissant une heureuse éternité ! »

Il pousse même le respect de l'observation intégrale des devoirs religieux jusqu'à proposer de réduire, dans les études théologiques, l'enseignement de la Casuistique :

« Le plus sérieux reproche que j'aie à faire à la Casuistique, dit-il, c'est la témérité vraiment désastreuse d'oser tracer la ligne de démarcation entre le péché mortel et véniel. C'est par là qu'au lieu d'être une science chrétienne, elle est devenue celle de l'immoralité, où l'on apprend à offenser Dieu sans courir le danger de la damnation éternelle. L'antiquité chrétienne ne connaissait pas cet affreux talent, qui ne peut faire que des dupes et augmenter le nombre des damnés ⁴. »

Cependant, le chanoine Fontaine établit une distinction nette entre le vrai devoir religieux et certaines pratiques extérieures machinales ou superstitieuses, où « un grand nombre de chrétiens

¹ Discours prononcé à l'église des capucins, le 17 mai 1796, lors de la béatification du Fr. Bernard d'Offida. — ² Discours sur l'Etat religieux, prononcé à Montorge le 16 juin 1783 pour une vêtue. — ³ Entretiens sur la joie intérieure, Visitation, carême 1809. — ⁴ Réflexions sur l'établissement d'un séminaire, p. 57.

bornant leur religion à des observances purement matérielles, n'en retirent aucun fruit et n'en deviennent pas meilleurs ¹ ».

« Repoussé par la terreur loin du Maître qu'on redoute, dit-il en un sermon, on s'adresse de préférence aux saints, non comme à des modèles par l'imitation desquels on se rendra digne des faveurs suprêmes — ce qui serait dans le vrai esprit de l'Eglise — mais comme à des courtisans qui ont du crédit sur le Maître qu'on n'ose approcher. On multiplie les pratiques, on fait des vœux, des offrandes, des neuvaines, des pèlerinages, des jeûnes, des macérations, mais, ne sachant ni la qualité, ni la quantité de pratiques qu'on croit nécessaires pour réussir, ni le lieu où l'on sera le mieux exaucé, ni l'intercesseur le plus propre à transmettre avec succès telle démarche, on est sans cesse dans la peine et dans l'inquiétude, et l'on ne pense pas seulement à la réforme de ses défauts et au perfectionnement de son cœur. Dès lors, point de vrai contentement, point de joie intérieure, point de vrai bonheur ² !

Dans un même ordre d'idées, Fontaine estimait que les cérémonies, censées religieuses, introduites par la coutume ou organisées en dehors des règles liturgiques, et la publication exagérée de prétendues visions ou de pseudo-miracles, nuisent plus qu'elles ne sont utiles à la Religion. Poussant à l'extrême ce point de vue, il n'hésitait point à condamner les cortèges d'écoliers à la Ste Catherine et à la St Nicolas parce qu'ils venaient processionnellement à l'Eglise, et la fameuse fête des Rois, où les chanoines disaient leurs offices et paradaient sous le costume des Mages et à laquelle lui-même, en 1797, avait dû prendre part ³. Il oubliait, sur ce point, une distinction essentielle : ces manifestations populaires, sans doute, n'étaient point dignes d'être élevées au rang de cérémonies religieuses, et j'accorde volontiers qu'elles ne comportaient guère de dévotion ni de piété ; mais elles appartenaient à la tradition fribourgeoise, et la tradition, en ses plus humbles expressions, sert à consolider, à développer, à maintenir la continuité de l'esprit national. Une manifestation traditionnelle à laquelle un peuple sait demeurer fidèle n'est rien en sa forme, elle a sa valeur intégrale dans sa pérennité !...

¹ Un mot sur la tolérance religieuse d'après les lumières de la raison. Cité par Berchtold, op. cit. p. XXII.

² Discours sur la joie intérieure, Visitation, carême 1809 ; V^{me} entretien.

³ Notice historique sur la Chambre des Scholarques, p. 23 (édition Berchtold).

Le mélange du sacré et du profane, en ces fêtes naïves, n'était ni une déformation de l'esprit religieux, ni une dévotion mal comprise ; c'était simplement un usage entré dans les mœurs et dont l'origine remontait aux temps où il était nécessaire de s'adresser souvent aux yeux plutôt qu'au raisonnement pour inculquer les vérités et les pratiques de la Religion aux masses ignorantes.

Le chanoine Fontaine ne pouvait l'ignorer, et c'est, je pense, le véritable fondement de son antipathie pour ces vieilles coutumes. Car de toutes choses, rien ne lui semble plus déplorable que l'ignorance et l'abus qu'on en peut faire, parce que non seulement le développement moral et intellectuel d'un pays en subit un ralentissement fâcheux, mais encore la pratique consciente et digne du devoir religieux en est diminuée, sinon réduite à un geste machinal. Toute sa vie, il a défendu avec énergie ce point de vue et s'est attaché au progrès de l'instruction, estimant cette tâche éminemment conforme à son caractère sacerdotal et à sa mission apostolique.

* * *

La nécessité de l'instruction, et d'une instruction généralisée, éducatrice et complète, apparaissait à Fontaine dans un double domaine : dans le domaine religieux, d'abord, puis dans le domaine civique. « L'instruction élémentaire, en effet, sert de fondement à la compréhension et à l'observation des lois de la Religion » ;

« ...la prédication, la morale, les exhortations, ne servent de rien si le peuple est ignorant et n'aboutissent qu'à des pratiques machinales sans aucune valeur pour le bien des âmes ¹. »

Or, pour que l'instruction religieuse puisse produire des fruits, il faut qu'elle s'adresse à des gens mis en état de la recevoir par leur formation intellectuelle, et il faut aussi qu'elle soit donnée par des personnes capables, elles-mêmes instruites et bien préparées. De cette constatation résulte l'importance de bonnes écoles bien dirigées, suivant une méthode rationnelle, et l'importance encore plus grande d'études supérieures réglées de façon à donner une formation aussi parfaite que possible à ceux, instituteurs, magistrats ou prêtres, qui doivent avoir la mission de pourvoir, dans une mesure quelconque, à l'éducation de la jeunesse.

¹ Manière de catéchiser, S. 11.

En outre de cette nécessité d'ordre religieux, l'instruction comporte une nécessité d'ordre national : un peuple ne peut prétendre à se gouverner lui-même, à exercer sa souveraineté, que s'il y est suffisamment apte, que s'il est assez éclairé pour ne point aller à l'aventure et marcher à un désastre. Et comme, au temps du chanoine Fontaine, les idées démocratiques et égalitaires commençaient à trouver une issue pratique, il n'est pas étonnant que la préoccupation de l'instruction populaire ait surgi en son esprit lumineux.

A l'époque déjà où, tout jeune encore, il enseignait dans les basses classes du Collège, et, depuis 1783, surtout, où, nommé scholarque, il put approcher l'école plus intimement, il avait pu remarquer que les conditions d'instruction qu'il jugeait primordiales étaient fort mal remplies. Tout organisées qu'elles fussent, les écoles fribourgeoises manquaient de méthode ; elles allaient vaille que vaille en ville, sous la direction de maîtres aux connaissances fort problématiques, et un peu plus mal encore à la campagne, où, le plus souvent, le curé à défaut du régent, devait prendre en mains cette charge supplémentaire se bornant, d'ailleurs, à quelques leçons assez sommaires de catéchisme. La haute juridiction scolaire appartenait à l'évêque, qui réglait toutes les questions, mêmes matérielles, moyennant un contrôle, plus illusoire que réel, du gouvernement. Le chef du diocèse pouvait bien approuver les livres, ordonner plus ou moins des méthodes, examiner les régents, mais il ne pouvait le faire qu'avec le concours de ses subordonnés immédiats, les curés des paroisses. Or il est incontestable que le clergé d'alors n'était guère préparé à cette tâche difficile ; la plupart des prêtres avaient fait leur théologie au Collège — assez forte tant que les Jésuites y enseignaient, de plus en plus faible après 1773 ; — quelques curés, mais en petit nombre, avaient pu s'en aller compléter leurs études à l'université, mais bien peu étaient capables d'apporter à l'évêque un concours efficace. Les conseillers habituels de l'évêché eux-mêmes, en général des professeurs du Collège, dans la crainte de laisser passer par mégarde quelque trace des doctrines philosophiques du siècle, préféraient se bercer dans l'antique routine des livres bien connus et des méthodes machinales, même pour l'enseignement du catéchisme. Et c'est ainsi qu'en sa « *Manière de catéchiser* », écrite vers 1796, le chanoine Fontaine a pu s'écrier :

« Il est étonnant combien peu d'étendue on a donné jusqu'ici à l'instruction de la jeunesse. Là on se contente du mécanisme de la Religion, on n'en apprend que les pratiques extérieures. Ici l'on se borne aux vérités de la foi. Dans plusieurs endroits, on ne fait que charger la mémoire des catéchumènes de mots qu'ils ne comprennent pas ; à peine y ajoute-t-on quelque courte explication qui n'est pas plus à leur portée que le texte même. Le tout sans système, sans but, sans ensemble... Et l'on croit avoir bien instruit la jeunesse parce que les enfants ont appris à réciter le catéchisme ¹. »

Sous leur apparence de constatation un peu désabusée, ces quelques lignes résument bien les idées du chanoine Fontaine en matière d'instruction et d'éducation. Là, de même qu'en la pratique religieuse, il estime pernicieux tout ce qui est machinal, tout ce qui est de pure surface, et il entend qu'une leçon quelconque ne produira de bons fruits que si l'intelligence de l'enfant y peut intervenir. Pour obtenir ce résultat, le choix des matières de l'enseignement doit être tel que celles-ci soient à la portée des élèves :

« Apprenez-leur, dit-il, tout ce qu'ils sont en état de savoir et de comprendre d'après les capacités que vous leur connaissez ². »

« Les mots, dit-il encore, ne sont qu'accessoires, les choses seules sont essentielles ³. »

Il faut savoir capter l'attention des enfants, et pour cela, occuper sans cesse l'esprit, émouvoir le cœur, satisfaire la raison. ⁴. L'enseignement doit être intelligible et clair, et le seul moyen d'y parvenir c'est que celui qui a charge d'instruire se fasse d'abord une idée nette et précise de ce qu'il faut étudier et se demande : « si j'étais enfant, comment comprendrais-je ? ⁵ »

Ces idées-là, Mesdames et Messieurs, nous paraissent toutes simples aujourd'hui, où les méthodes de concentration et d'enseignement intuitif sont si fort en honneur ; elles étaient, à cette époque, fort nouvelles et d'autant plus inapplicables que le personnel enseignant manquait lui-même de formation préalable.

C'est pourquoi le chanoine Fontaine portait un intérêt particulier à l'instruction supérieure, à celle qui prépare les responsables intellectuels et moraux, et, notamment, les prêtres.

¹ Manière de catéchiser, cap. V, § 13, fol. 8.

² Ibid., cap. VI, § 14.

³ Ibid., cap. VIII, § 21.

⁴ Ibid., cap. IX, § 26.

⁵ Manière de catéchiser, cap. IX § 30.

C'est, selon lui, la sainteté et la prudence, c'est la science et l'activité qui sont les qualités qui caractérisent un bon prêtre.¹ Et comme une bonne partie de ces qualités résultent des études bien faites, il est essentiel d'élaborer des programmes rationnels, de choisir de bons professeurs, surtout de théologie, puisque de ceux-ci « devra dépendre le salut éternel de plus de 20000 âmes qui seront confiées à leurs disciples² ».

Chez les Jésuites, ce choix était méticuleux ; ils ne recevaient que des sujets brillants, les soumettaient à une longue observation et encore, sur 20 qui y étaient proposés, 4 à peine étaient chargés d'une chaire de théologie. Mais depuis la disparition de la Compagnie de Jésus, le choix était bien plus sommaire, les études s'en ressentaient fatalement, et, déjà en 1789, au moment où il rédigea, par ordre de la Commission souveraine établie à cet effet, ses *Réflexions impartiales sur la nécessité de l'établissement d'un séminaire* » le chanoine Fontaine envisageait l'urgence de réformes, soit dans les programmes, soit dans le mode d'élection des professeurs.

Dans les classes gymnasiales, dont la marche lui paraît trop lente, il demande un enseignement du latin plus rationnel : « qu'on y réduise les versions trop serviles pour s'attacher mieux à l'esprit des auteurs, qu'on supprime les vers latins, qui sont « un meurtre », la prosodie n'étant point le vrai chemin de la poésie, qu'on soigne enfin davantage les langues française et allemande, la géographie et l'histoire, les élèves n'en seront que mieux formés. » En philosophie, il conteste la valeur exagérée attribuée à la physique et aux mathématiques, lesquelles, disait-il non sans raison, sont de bien mince utilité pour un curé ; c'est la métaphysique, qui doit retenir surtout l'attention et occuper la plus grande partie du temps de ces classes, car elle est la préparation immédiate à la Théologie. Cette dernière devrait comprendre des cours d'Herméneutique, de Pastorale et de Droit Canon, réduire les subtilités de la Casuistique et s'efforcer, en général, pour autant que le dogme et la conscience n'en souffrent pas, de donner aux futurs pasteurs des principes d'accord avec les lois et usages du pays.

¹ Sermon à l'assemblée du décanat de Bulle pour la conférence de Pâques 1810.

² *Réflexions impartiales sur la nécessité de l'établissement d'un séminaire*, p. 20.



CHARLES-LOUIS FONTAINE

à l'âge de 2 ans $\frac{1}{2}$ (1756)

(propriété de M. Fréd. de Weck, aux Bonnesfontaines)

Cette préoccupation de former des prêtres utiles à la Patrie en même temps qu'à la Religion était à la base des arguments du chanoine Fontaine en faveur de l'établissement d'un séminaire national, et elle me semble fort intéressante. Le système courant, qui consistait à envoyer les jeunes ecclésiastiques en des séminaires lointains, outre la dépense considérable et les voyages difficiles, présentait, suivant notre auteur, de graves inconvénients ; écoutez-le :

« Ceux qui sont envoyés dans les séminaires étrangers ne complètent presque jamais l'étude si nécessaire de la Religion. Après avoir fait quelques années de Théologie à Fribourg, ils passent à d'autres écoles où ils ne rencontrent pas les traités qui leur manquent et où, dans les traités qu'ils répètent, ils trouvent des opinions qui combattent celles qu'on leur avoit inspirées chez eux, les jettent dans l'incertitude et la confusion, de sorte qu'ils n'apprennent pas ce qu'ils devroient apprendre et ils désapprennent de qu'ils avoient appris.

Outre cela la discipline des différents diocèses, où ils sont envoyés, est différente soit l'une de l'autre, soit de celle de notre pays ; de sorte qu'en revenant, ils ne sont d'accord ni entre eux, ni avec le diocèse où ils rentrent. De là il arrive que les uns, sous prétexte de se conformer au pays, abandonnent tous les bons principes qu'on leur avait donnés au séminaire. Les autres, au contraire, en adhérant avec opiniâtreté aux maximes étrangères malgré les usages du pays peuvent causer des troubles ou même des scandales.

Cependant les choses sont encore beaucoup plus alarmantes dans ce moment où l'enseignement de la Théologie, la science sacrée et invariable de la Religion, éprouve une révolution presque générale, et d'autant plus dangereuse que l'on voit partout éclore les systèmes les plus hardis et les plus contraires aux notions jusqu'ici reçues....¹.

...Il seroit donc plus qu'imprudent de confier l'éducation théologique de nos jeunes ecclésiastiques, et par eux la foi de tout notre canton, à des maîtres de l'orthodoxie desquels on ne seroit pas absolument assuré...².

Pour ces motifs, le chanoine Fontaine voulait confier à des professeurs choisis dans le clergé séculier du pays les principales branches de l'enseignement : la Théologie pastorale et dogmatique, la Morale, la Patrologie, l'Histoire ecclésiastique, la Métaphysique ; seules, l'Herméneutique, ou étude de l'Écriture sainte, qui exige la connaissance des langues orientales, la Physique, qui est étran-

¹ Réflexions impartiales sur la nécessité de l'établissement d'un séminaire, p. 8-9.

² Ibid., p. 10-11.

gère au ministère, et la direction des basses classes, qui demande une formation littéraire spéciale, pourraient échapper à cette règle et être remises aux Augustins et aux Cordeliers, lesquels possèdent en leur ordre les hommes qualifiés pour un tel enseignement.

Ainsi conçu, le séminaire proposé eût été vraiment national, non seulement par sa réalisation, émanant du gouvernement, mais encore et surtout par l'esprit qui devait présider à ses leçons, et je crois que nous aurions grand avantage, aujourd'hui plus que jamais, à tenir compte, en nos établissements d'instruction, de ces très judicieux principes ¹.

* * *

Je pourrais, Mesdames et Messieurs, par des citations multipliées, vous montrer que, jusqu'à ses dernières années, le chanoine Fontaine a persévéré dans ces opinions que j'extrais d'un ouvrage théorique datant du début de sa carrière ; mais j'ai hâte d'en venir à un autre aspect de son caractère, à ses idées politiques et sociales.

Elles procédaient du même principe que ses vues sur l'éducation ; il les voulait en harmonie avec l'esprit de la religion, source véritable du bonheur :

« Tout comme nous sommes obligés d'aimer Dieu, écrivait-il, ainsi nous sommes strictement obligés d'aimer notre prochain par rapport à Dieu. . . . Nous sommes tous frères par la nature, qui pour nous réunir en la même famille, nous a fait descendre du même père. Nous sommes encore tous frères par adoption, parce que Dieu nous a tous également adoptés pour ses enfants en vue de Jésus-Christ, qui nous a tous rachetés au prix de son sang. Nous sommes tous égaux à ses yeux, et depuis le plus grand monarque de l'univers jusqu'au dernier individu de ce que l'on appelle populace,

¹ Ibid., p. 15. Le chanoine Fontaine ajoute un dernier argument, d'ailleurs à titre subsidiaire, qu'il est intéressant de rapporter :

« Un motif encore, qui, quoique secondaire, semble devoir mériter l'attention de LL. SS. EE. pour les engager à procurer l'établissement dont il est question : c'est que l'existence du Séminaire à Fribourg seroit sûrement un puissant motif auprès du Pape pour donner la préférence aux sujets Fribourgeois pour le siège de Lausanne, ou, du moins pour consentir que la résidence de Mgrs les Evêques soit fixée à Fribourg ; ce que la commodité, la politique et le bien public du canton semble exiger, et ce qui, si l'on vouloit, conduirait immédiatement à l'érection d'une co-cathédrale. »

nous ne pouvons être réellement distingués les uns des autres que par nos vertus¹.

... Cette égalité humilie sans doute l'orgueil des préjugés du monde ; mais elle n'a rien de contraire à la subordination, que la religion se fait un devoir essentiel de prêcher à ses sectateurs. Quoique les hommes soient tous égaux tant en qualité de descendants du même père, qu'en qualité d'enfants de Dieu, leurs droits ou plutôt leurs devoirs dans l'état social ne sont pas les mêmes. ... C'est par leur fidélité à observer ces devoirs mutuels que les uns comme les autres concourent au bien public². »

On ne peut nier la justesse et la légitimité de ces principes ; mais comme ils étaient exprimés en 1790, à une époque où le patriarcat sur son déclin marchandait pied à pied les droits revendiqués par la bourgeoisie et le peuple, le chanoine Fontaine pouvait, sans exclure les devoirs hiérarchiques, en conclure que le gouvernement, se servant du pouvoir pour le seul profit de quelques familles privilégiées et non pour le bonheur de la nation entière, ne remplissait pas sa mission en conformité du véritable esprit chrétien. Il ne faut dès lors pas s'étonner si, après l'entrée des troupes françaises, en 1798, assistant à la chute du régime oligarchique et voyant proclamer l'égalité des citoyens devant la loi, il sentit son cœur se gonfler d'allégresse et salua d'enthousiasme la constitution nouvelle. Aussi, le 9 avril 1798, chargé de prononcer le sermon de circonstance pour l'installation des autorités nouvellement constituées, il n'hésita pas à souligner le fondement religieux de ses conceptions égalitaires :

« Législateurs de la terre, s'écria-t-il, si vous désirez rapprocher les hommes par les sentiments de la tendresse fraternelle et de la concorde ; si vous voulez qu'ils ne fassent qu'un peuple de frères, ne vous bornez pas à faire des lois et à statuer des peines. ... Que peuvent les lois et les peines lorsque l'amour du devoir n'y est pas ? ... Il faut tourner nos pensées, plier nos sentiments, courber notre volonté vers cette charité sincère et brûlante qui confond les âmes et qui de toutes n'en font qu'une. ... Et cette tâche ne peut être la vôtre : c'est celle de la Religion. Elle seule peut la remplir ; et déjà elle l'a remplie. ... »

Dans la régénération civile et politique à laquelle il assistait, le chanoine Fontaine espérait une régénération du christianisme dans la société et le pays par le règne universel de la charité évan-

¹ *Réflexions sur les afflictions*, p. 147.

² *Ibid.*, p. 148. Notes.



LE CHANOINE FONTAINE

peint par G. Locher en 1791

(propriété de M. Fréd. de Weck, aux Bonnesfontaines)

gélisque, de cette charité douce prescrite par le Sauveur et enseignée par l'Eglise. Je ne sache pas, Mesdames et Messieurs, que de telles opinions puissent paraître révolutionnaires, et cependant des contemporains lui en firent un grief et le considérèrent dès lors comme un jacobin très avancé. Mais ces reproches injustes allaient moins aux idées qu'à la signification de ce sermon : l'exaltation de la fraternité contenant implicitement une condamnation du régime déchu, les patriciens et leurs partisans devaient en ressentir une cuisante aigreur. Ces sentiments ne tardèrent pas à s'envenimer lorsque le chanoine Fontaine, nommé le 10 novembre 1798 au Conseil d'Education — dont il devint aussitôt le vice-président — commença, dans le domaine des réformes scolaires, une ère d'activité ardente, cherchant à concilier ses propres idées avec les ordres du Directoire.

Je n'ai point à rapporter ici les travaux du Conseil d'Education, ni ses démêlés avec Mgr Odet, qui sont assez connus. Le litige portait sur des questions de choix de manuels, d'élection des maîtres et autres, qui jusque là avaient appartenu à l'évêque et qui étaient dévolues à l'autorité civile¹. Dans ces débats, souvent pénibles, Fontaine eut peut-être le tort de distinguer trop, en sa personne le prêtre du citoyen, et d'estimer que « dans le sein du Conseil, il n'avait pas plus d'autorité, en matière de religion, que ses collègues laïcs² ». Mais il ne faut pas oublier non plus que Mgr Odet était de famille patricienne, qu'il supportait le nouveau régime avec peine et qu'au fond de son cœur il nourrissait une secrète animosité à l'égard de ceux qui en étaient partisans. Le chanoine Fontaine, en particulier, était pour lui l'objet d'une véritable aversion, à tel point que l'accablant, en ses lettres et mandements, d'insinuations malveillantes qui dissimulaient assez mal ses secrets désirs, il voulut à plusieurs reprises essayer de le forcer à quitter le Conseil d'éducation. Sous le couvert des proclamations ou de la correspondance de cette autorité, le chanoine répondit souvent fort vivement, oubliant ça et là les égards et la déférence qu'il aurait dus à son supérieur ecclésiastique, et certainement cette divergence personnelle envenima beaucoup les discussions et les démêlés.

¹ Cfr. Daguet, *Le P. Girad et son temps* et surtout : E. Dévaud, *L'école primaire fribourgeoise sous la République helvétique*.

² Proclamation du Conseil d'Education du 12 mars 1799.

Du reste, à cette époque troublée, le chanoine Fontaine s'était attiré la haine des patriciens par une démarche publique qu'on peut apprécier différemment, mais qui, une fois de plus, donne la mesure de son loyal patriotisme, de son esprit très romand et de ses larges sympathies pour la nation française, si proche de la nôtre par la race et le caractère.

Lorsque l'Archiduc Charles d'Autriche eût passé le Rhin, en mars 1799, il lança aux Suisses une de ces proclamations pleines de caresses et de promesses emphatiques, dont, de tout temps jusqu'à nos jours, les chefs d'armées germaniques se sont fait une spécialité, assurant qu'il n'avait d'autres vues, en envahissant le territoire helvétique, que d'employer « ses rapports d'amitié et de proximité avec la Suisse pour la maintenir dans son indépendance, son intégrité, ses franchises, ses droits et propriétés sans aucune altération ! » Beaucoup de patriciens et de mécontents applaudirent à cette intervention, entrevoyant dans une victoire autrichienne la possibilité d'un retour à l'ancien régime et oubliant surtout que leurs espoirs impliquaient pour la Patrie la fâcheuse obligation de devenir le champ de bataille des armées étrangères. Encouragé sans doute par cette attitude de quelques Suisses, le 4 juin 1799, après sa victoire de Zurich, l'archiduc lança une nouvelle proclamation, plus insolente que la première, mêlant déjà aux protestations d'amitié des menaces assez semblables à celles que, de 1914 à 1918, les Belges opprimés entendirent proférer par leurs envahisseurs. Mais à quelques jours de distance, le 15 juin, une brochure anonyme paraissait dans le public, en manière de réponse d'un citoyen helvétique, vantant le régime égalitaire, affirmant des sympathies françaises et reprochant violemment au prince et l'invasion du territoire et ses fausses protestations d'amitié :

« Ce n'est pas la première fois, que les armées autrichiennes sont entrées en Helvétie ! . . . Et l'Autriche étonnée est encore à attendre le retour de ses enfans. Malheur à l'aigle royal lorsqu'une fois l'aigle des Alpes l'a surpris dans son aire dévorant ses petits. . . Quelques-uns des habitants de nos paisibles montagnes, trop simples et trop naïfs pour savoir résister à la séduction, ont pu se laisser égarer par l'astuce et le mensonge. Mais vous savez que l'erreur n'a qu'un temps ; l'esprit républicain ne peut pas s'éteindre, il ne peut que s'endormir, et alors son réveil est terrible. »

Et la brochure se terminait ainsi :

«...Forts de la justice de notre cause, et remplis d'une entière confiance en l'Arbitre suprême de nos destinées, qui dans la doctrine de l'Evangile a lui-même posé les bases de la vraie égalité et de la fraternité parmi les hommes, nous attendons les événements sans frayeur et sommes surtout bien éloignés de vous regarder comme un libérateur, ni encore comme un vainqueur.

A ces derniers mots, Mesdames et Messieurs, vous avez reconnu le chanoine Fontaine ! Ses concitoyens ne s'y trompèrent pas davantage¹, et dans certains milieux on lui en garda une rancune féroce, qui, à coup sûr, ne fut pas étrangère aux sentiments de Mgr Odet à son égard.

Il n'en continua pas moins son œuvre, prédicateur écouté, défenseur des progrès de l'école, libéral dans le meilleur sens du mot, voyant de jour en jour son influence s'accroître avec l'estime du plus grand nombre de ses concitoyens. Et lorsqu'enfin, en 1804, le P. Girard, appelé à diriger les écoles françaises de la ville, introduisit ses méthodes, il trouva en son cousin Fontaine un protecteur éclairé, ou, mieux encore, un guide, un conseiller précieux, un appui aussi autorisé que puissant.

* * *

Sans doute, l'illustre Cordelier jouissait déjà d'une réputation qui devait assurer son succès, et cette réputation, en peu de temps, devait s'étendre en raison des heureux progrès de son école dont la renommée dépassa vite les limites du pays fribourgeois. Mais le chanoine Fontaine avait pour lui l'expérience de ses luttes et de ses efforts au sein du Conseil d'éducation ; il avait la force d'une dialectique serrée, tout imprégnée des bons principes scholastiques, que Girard, imbu de kantisme, n'aurait pu égaler ; il avait ses vues scientifiques, sa vaste érudition, son sens critique raffiné, tandis que le moine pédagogue n'avait que sa pédagogie ; il avait sa culture latine, ses sympathies françaises, son esprit romand qui lui donnaient la souplesse du langage, la

¹ Sous forme d'une deuxième lettre à l'archiduc Charles parut, le 24 juin 1799, un odieux pamphlet, représentant Fontaine comme repentant et timide, défigurant ignoblement tous les actes de sa vie, lui reprochant même d'avoir commencé par être garçon de boutique et d'avoir cherché à s'élever par ambition. Les auteurs de cette lettre devaient plus tard devenir de grands amis de Fontaine. C'étaient le P. Marchand, cordelier, Jean de Montenach, le P. Girard ! Cfr. Daguet, *Le P. Girard et son temps*, I, p. 69 — 70

vivacité des répliques, l'élégance du verbe, tandis que le bon moine franciscain, dont toutes les études s'étaient faites en pays allemands, avait gardé une empreinte germanique prononcée, qui se traduisait soit dans ses pensées, soit dans leur expression. Et l'on peut affirmer, sans enlever quoi que ce soit à la gloire du P. Girard, que Fontaine en fut l'un des plus vaillants artisans.

S'effaçant constamment derrière son cousin qu'il aimait et qu'il admirait, vantant tour à tour ses mérites et ses vertus, relevant son courage dans les heures pénibles, prenant la plume et usant de la parole pour le défendre avec une ardeur inlassable, le chanoine Fontaine suivit pas à pas — je dirais même cœur à cœur — l'école du P. Girard depuis ses premières heures jusqu'à ce qu'elle succombât en 1823 sous les coups d'adversaires implacables dont Mgr Jenny s'était fait l'instrument. Inconsolable même de la lamentable mesure qui frappa la méthode et son auteur, et qu'il regardait autant « comme impolitique que comme antireligieuse ¹ », Fontaine essaya, trois ans plus tard encore, dans une longue lettre datée du 24 mars 1827 ², de faire comprendre à Mgr Jenny le tort immense qu'il avait causé au pays et l'injustice qu'il avait commise ; mais le prélat, dont — il faut l'avouer — les facultés de l'intelligence n'égalaienit guère la piété et la vertu profondes, s'obstina, hélas, à ne point écouter les reproches de ce vénérable septuagénaire plein de science, d'expérience et de juvénile enthousiasme.

Cette lettre du chanoine Fontaine à l'évêque est intéressante à plus d'un titre. On y retrouve, mêlés aux arguments en faveur de la méthode du P. Girard, toutes les idées, tous les principes énoncés déjà plus de trente ans auparavant. En dépit des luttes multiples auxquelles il avait dû prendre part, l'excellent chanoine n'avait donc en rien modifié ses opinions : les expériences de la vie lui avaient démontré simplement que l'application en pouvait varier suivant le temps et le courant des progrès, mais le fondement de sa conception, basé sur la foi chrétienne, n'avait subi aucune atteinte ; au déclin de sa vie, comme au début de sa carrière, il estimait que l'instruction doit être religieuse et nationale et

¹ Lettre du chanoine Fontaine au préfet, annonçant sa démission de la Commission des Ecoles.

² Cette lettre a été publiée par Berchtold : *Notice historique sur la Chambre des Scholarques*, in fine.

que l'enseignement ne porte de bons fruits que si, laissant tout procédé machinal, il s'adresse à la fois au cœur et à la raison !

Il suffirait de souligner ce parfait équilibre entre ses idées de jeunesse et celles de l'âge mûr pour justifier le chanoine Fontaine du reproche que lui adressent Berchtold et Daguët d'avoir, en ses derniers jours, renié son passé en se rapprochant des Jésuites. Si, en 1818, il s'était montré adversaire de leur rappel, ce n'était point parce qu'il les avait en haine, mais bien plutôt parce qu'il croyait préférable pour le bien du pays que l'enseignement supérieur restât entre les mains des nationaux et parce qu'il craignait — d'ailleurs avec raison — que le rétablissement de l'ordre à Fribourg entraînât fatalement le triomphe des ennemis de l'école du P. Girard, laquelle lui semblait répondre le mieux à ses convictions les plus chères. La divergence de ses vues portait sur l'appréciation des méthodes éducatives, sur une idée nationale, mais n'empêchait en rien l'estime et l'affection qu'il avait gardées à l'illustre Compagnie où il avait fait son noviciat. Aussi, lorsque, chargé d'années, immobilisé par la maladie, il sentit la mort s'approcher, il éprouva comme une indicible jouissance, au contact des pères du Collège, ses amis et ses anciens confrères, à se bercer des souvenirs de sa prime jeunesse, de ses études, de ses premiers travaux et de ses rêves d'adolescent. . . C'était légitime et compréhensible, et il faudrait partager l'aveuglement sectaire du Dr Berchtold pour y voir un signe de faiblesse et de décadence sénile ! ..

* * *

Le chanoine Fontaine expira le 12 mai de l'année 1834, la quatre-vingtième de son âge, entre les bras du chanoine Gottrau, le plus jeune de ses collègues du Chapitre, et sa dépouille mortelle fut déposée dans les cavaux de la Collégiale, au pied du Maître autel. . .

Aucun monument ne marque la place où il repose ; du rôle qu'il a joué, de ses multiples travaux, de son activité morale et religieuse, le pays de Fribourg semble n'avoir point gardé le souvenir. . . Et cependant, il a édifié lui-même un impérissable monument qui doit sauver à jamais sa mémoire de l'oubli : son œuvre, en grande partie manuscrite, et les trésors de sa bibliothèque demeurent sur les rayons de notre bibliothèque cantonale ; là, petit à petit, les chercheurs s'approchent de son âme par la lecture

de ses écrits ; beaucoup de nos professeurs, de nos étudiants, utilisent, à l'heure qu'il est, le fruit de ses recherches et de ses labeurs ; son nom reste, comme celui d'un témoin, d'une autorité . . . Il est, plus de 80 ans après sa mort, modeste et simple comme il fut toute sa vie ; il s'efface encore derrière les succès que d'autres acquièrent avec son aide, et pourtant, il continue, au-delà du tombeau, à être utile à ses concitoyens comme au temps de sa féconde carrière !. . . C'est pourquoi, en ces causeries consacrées à chanter, dans son histoire et dans ses charmes, notre bon pays fribourgeois, j'ai cru devoir faire passer la noble figure du chanoine Fontaine, tout simplement parce que, prêtre méritant, chrétien éclairé, savant hors pair, ayant mis les ressources de sa lumineuse intelligence au service du bien national, il fut et il est l'un des plus purs ornements de notre petite Patrie !. . .
